

TOUTE L'INFO  
POUR PLUS DE TRI ET  
MOINS DE DÉCHETS



# ma Lettre DÉCHETS

MOINS D'ORDURES POUR  
LE BIEN DE LA NATURE



## QUAND LE CORONAVIRUS PERTURBE LES SERVICES

L'arrivée de la pandémie COVID-19 a perturbé le quotidien de nombreux français, ainsi que celui de notre service. Suspicion de cas, arrêt de fonctionnement de la part de nos prestataires en déchèterie et du centre de tri, nous ont obligé à fermer la déchèterie et à arrêter la collecte des déchets recyclables comme la grande majorité des collectivités en France.

Pour des raisons de salubrité publique, la priorité a été de maintenir la collecte des ordures ménagères. Pour cela plusieurs mesures ont dû être prises pour protéger nos agents :

- ▶ L'arrivée de chaque équipe de collecte est espacée de 15 minutes pour éviter que les agents se croisent.
- ▶ Les cabines des camions sont régulièrement désinfectées.
- ▶ Les ripeurs ne peuvent plus accompagner le chauffeur à l'exutoire et des véhicules sont mis en place pour le début et la fin de tournée pour qu'ils ne montent plus à 3 dans la cabine.
- ▶ Les EPI (équipement de protection individuel) des agents sont changés tous les jours.
- ▶ Des masques en tissu confectionnés gracieusement par Sylvie Couture ont été distribués à chaque agent.
- ▶ Les douches sont aussi désinfectées et un fini quitte est mis en place au retour des tournées.
- ▶ Les agents disposent d'équipements spécifiques pour le lavage des bennes : masque FFP2, visière de protection, combinaison Tyvek, surblouse et surchaussure.

Parallèlement, des pistes de réflexion ont été menées pour reprendre au plus vite la collecte des déchets recyclables qui commençaient à s'accumuler dans les foyers. Des tournées supplémentaires ont été organisées pour ramasser les sacs de tri qui traînaient sur les trottoirs.

En accord avec le SMTOM qui nous a ouvert le centre Maxival pour stocker les sacs de tri et notre prestataire de collecte sélective sur Villerupt qui a repris du service, la collecte des déchets recyclables a été rétablie dès le 6 avril avec les mêmes mesures de protection que la collecte des ordures ménagères.

La déchèterie, quant à elle, a dû fermer complètement ses portes avec la mise en place du confinement. Lors de la reprise des professionnels du secteur du BTP, un créneau exceptionnel leur a été attribué pour qu'ils puissent évacuer leurs déchets de chantier, en les stockant le temps de la reprise de nos prestataires.

Suite à l'autorisation du gouvernement concernant l'ouverture des déchèteries et son ajout dans les déplacements autorisés, notre déchèterie a pu >

Pour toutes questions ou réclamations liées à la collecte des déchets, un seul contact :

Le Pôle Environnement de la CCPHVA

☎ 03 82 54 32 63

✉ [environnement@ccphva.com](mailto:environnement@ccphva.com)

📘 CCPHVA

🌐 [www.ccphva.com](http://www.ccphva.com)

Avec le soutien de



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
pays haut val d'alzette

rouvrir ses portes à partir du 4 mai en accord avec les prestataires des filières : bois, papier, carton, mobilier, déchets verts et tout-venant.

Cependant, la reprise a dû être progressive, puisque les enlèvements de bennes à déchets ayant été fortement réduits, la quantité de déchets habituellement déposée ne pouvait être absorbée. Afin de limiter l'affluence sur le site de la déchèterie et de réduire les apports quotidiens, un planning temporaire a été mis en place.

Une reprise difficile expliquée par l'un de nos agents :

«L'ouverture a été compliquée, il y a eu jusqu'à 350 passages en un jour ! La première semaine, les habitants venaient à 7h du matin pour une ouverture à 9h. Nous avons donc été obligés d'ouvrir les portes plus tôt pour éviter les

accidents sur la RD16 et d'y mettre un agent pour gérer la circulation. Dès la semaine suivante, nous avons adapté les horaires en ouvrant dès 7h. Nous sommes 5 agents mobilisés sur le site pour gérer le flux de véhicules et parfois avant 16h les bennes sont déjà pleines alors que le prestataire ne passera que le lendemain. Même si nous étions protégés, nous avons peur, car certaines personnes ne respectaient pas les gestes barrières et s'approchaient de nous sans masque. Nous avons donc rendu obligatoire le port du masque sur le site de la déchèterie.»

Les postes administratifs ont, quant à eux, été placés en télétravail avec le matériel nécessaire pour continuer à avancer sur les projets et la permanence mail et téléphonique a continué d'être assurée.



## LES ACHATS ONT REPRIS SUR RDV



La régie de recettes concernant l'achat des serrures, des composteurs et des bacs de déchèterie a rouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2020 **uniquement sur rdv avec le port du masque obligatoire.**

### Contact

✉ [regie-environnement@ccphva.com](mailto:regie-environnement@ccphva.com)

☎ **06 81 49 97 94** de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi.

▶ Fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> au 31 août.

## UN GRAND MERCI AUX ÉQUIPES !

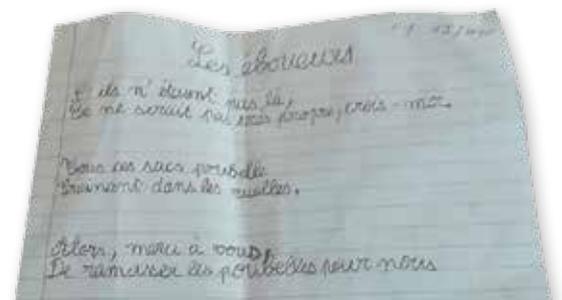
En dépit du comportement déplacé de certains usagers et la peur de contracter le covid-19, les agents ont fait tout leur possible pour assurer au mieux le service avec les moyens imposés par cette période difficile.

Nous tenons à les en remercier chaleureusement ! Une prime leur sera également remise pour le travail réalisé au quotidien.



**Les agents tiennent également à remercier les habitants pour les messages bienveillants reçus lors de leurs tournées.**

Petit message laissé par un enfant pendant la tournée des agents



# LA CONTENEURISATION SE POURSUIT...



Depuis février 2020, la première étape de la conteneurisation a été achevée. La plupart des habitats individuels a été dotée de bacs-poubelles. Les premiers résultats permettent d'avoir un retour positif des conditions de travail de la part de nos agents et une augmentation de la quantité de déchets triés par les habitants.

En ce qui concerne les immeubles collectifs, ces derniers ont été évalués au cas par cas et certains ont déjà été équipés de bacs individuels, de bacs à clé ou ont été desservis par des Points d'Apports Volontaires (PAV). Les rendez-vous avec les bailleurs et la distribution des équipements ont repris en mai après la suspension d'activités pendant la période de confinement. Malgré ce temps perdu, la fin de la conteneurisation des collectifs reste tout de même espérée pour la fin de cette année. **Les propriétaires ou syndics d'immeubles qui n'ont pas encore eu contact avec le Pôle Environnement doivent impérativement le contacter.**

Actuellement 65 points d'apports volontaires ont été installés dans les différentes communes de notre territoire: 54 pour les

ordures ménagères, 9 pour le tri sélectif et 2 pour le verre. Depuis le début d'année, des PAV pour les ordures ménagères ont commencé à fonctionner avec un système de contrôle d'accès. Des badges attribués à chaque foyer ont été distribués en porte-à-porte pour certains quartiers, ou directement par les bailleurs privés et sociaux. Cette distribution est toujours en cours, les habitants concernés par ce système seront avertis dans leur boîte aux lettres ou par leur bailleur ou syndic.



## DES CHIFFRES TRÈS ENCOURAGEANTS !

La distribution des bacs-poubelles et l'annonce de la future Taxe Incitative ont fait évoluer les comportements : les tonnages d'ordures ménagères ont baissé et les autres flux ont augmenté. Les habitants ont donc mieux trié et réduit leurs quantités de déchets : -2% de déchets produits par habitant.

	2018	2019	% d'évolution
Ordures ménagères (en tonne)	7711	7122	-8%
Déchets recyclables (en tonne)	1518	1637	8%
Verre (en tonne)	632	729	15%
Textiles (en tonne)	81	86	6%
Déchèterie (en tonne)	4139	4385	6%
<b>Total des déchets ménagers (en kg/hab)</b>	<b>489</b>	<b>479</b>	<b>-2%</b>

### **Vous venez d'emménager sur le territoire ou vous allez déménager ? La composition de votre foyer change ?**



Vous devez impérativement nous contacter pour que nous puissions régulariser votre situation et procéder au changement de votre bac-poubelle si cela est nécessaire.

### **Vous avez besoin exceptionnellement de déposer un sac poubelle à côté de votre bac ?**



Votre sac sera collecté uniquement si un autocollant « Famille + » y figure. Pour vous en procurer, contacter la conteneurisation.

### **Votre bac-poubelle reste constamment dehors ?**



Si vous n'avez pas la possibilité de stocker votre bac au sein de votre habitation et que celui-ci doit rester constamment sur le trottoir, il est important que nos agents sachent quand collecter votre bac. Pour cela, il faut nous contacter afin d'obtenir un autocollant à apposer sur le couvercle et de récupérer un lot de 5 étiquettes jaunes (si elles ne vous ont pas été remises lors de la livraison de votre bac). L'étiquette jaune est à accrocher à la poignée du bac-poubelle quand vous souhaitez qu'il soit collecté.

### **Contact conteneurisation**

✉ [conteneurisation@cphva.com](mailto:conteneurisation@cphva.com)  
☎ 03 87 88 00 04

# UN OBJET EN PANNE ? PENSEZ À LA RÉPARATION !



## LE REPAIR CAFÉ, LE RDV CONVIVAL DE LA RÉPARATION



Depuis fin 2019, le nouveau Fab Lab ARCADE de la CCPHVA, avec l'appui de l'association MDesign, organise régulièrement des ateliers de réparation collective où des bénévoles réparateurs vous aident à redonner vie à vos objets. Ainsi, une machine à coudre, des lecteurs DVD, un grille-pain, une ponceuse ou encore des manettes de jeux vidéo et un ordinateur portable ont déjà été réparés ! Un objet à faire réparer ? **Venez à l'un des prochains ateliers : les lundis 12 octobre et 23 novembre 2020 à partir de 18h30 au siège de la CCPHVA – 390 rue du Laboratoire à Audun-le-Tiche.**

Envie de prêter mains fortes et de mettre à contribution vos talents de réparateurs(trices) ou de couturiers(ières) ?

### Contact

✉ [environnement@ccphva.com](mailto:environnement@ccphva.com)  
☎ 03 82 54 84 51

### OÙ TROUVER UN RÉPARATEUR ?

Rien de plus simple ! Il suffit de vous rendre sur l'annuaire national de la réparation [www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr) et de renseigner votre localité et la catégorie de l'objet à faire réparer.

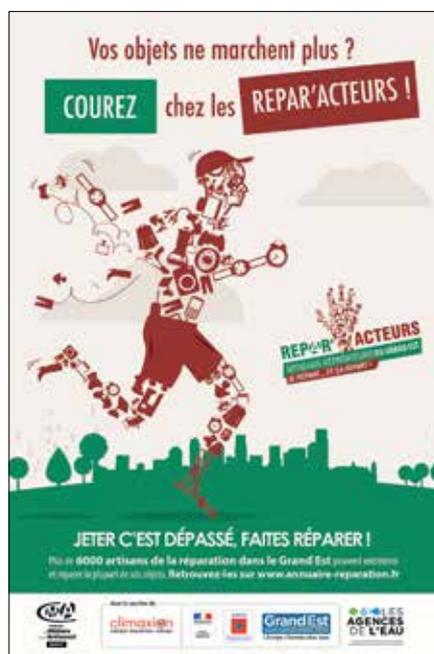
### ARTISANS DE LA RÉPARATION, GAGNEZ EN VISIBILITÉ ET DEVEZ DES RÉPAR'ACTEURS !

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont lancé un label qui recense et promeut les artisans de la réparation. En vous y engageant, vous valoriserez votre activité et profiterez d'un avantage concurrentiel, vous gagnerez en

visibilité sur l'annuaire national de la réparation et vous vous ferez connaître lors des événements de promotion de la réparation, ainsi que par la presse locale et les partenaires.

### Contact CMA 57

► Camille TRIGO, Chargée de développement durable  
✉ [ctrigo@cma-moselle.fr](mailto:ctrigo@cma-moselle.fr)  
☎ 03 87 39 31 34



## LE COMPOSTAGE DE QUARTIER SE DÉVELOPPE

La CCPHVA met en place 3 sites de compostage de quartier en partenariat avec les communes d'Aumetz, de Thil et de Villerupt. Des animations seront prochainement organisées, nous vous tiendrons informés sur notre page Facebook [f](https://www.facebook.com/ccphva) CCPHVA.

